

BARÈME DES HONORAIRES (TTC*)

TRANSACTION

Honoraires TTC* à la charge du vendeur

De 0 à 79 999	Forfait de 6 000 euros
De 80 000 à 149 999	Forfait de 8 000 euros
De 150 000 à 199 999	Forfait de 10 000 euros
De 200 000 à 249 999	Forfait de 11 500 euros
De 250 000 à 299 999	Forfait de 12 500 euros
De 300 000 à 349 999	Forfait de 13 500 euros
De 350 000 à 399 999	Forfait de 15 000 euros
Au-delà de 400 000	5%
Terrain à bâtir	8%
Locaux commerciaux	10% (+ rédaction du bail 800 euros)
Rédaction de l'acte	390 euros

LOCATION

Honoraires à la charge du locataire :**

	Zone très tendue	Zone tendue	Autre zone
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12€ TTC par m ²	10€ TTC par m ²	8€ TTC par m ²
Etat des lieux	3€ TTC par m ²	3€ TTC par m ²	3€ TTC par m ²

**Le montant TTC à la charge du locataire ne peut pas être supérieur à celui imputé au propriétaire

Honoraires à la charge du propriétaire :

7,5% TTC du loyer annuel charges comprises

GESTION LOCATIVE

Frais de gestion courante : 6,5 % TTC* du loyer charges comprises

Garantie Loyers Impayés : 3 % TTC* du loyer charges comprises

Société Dalila Immobilier, SASU au capital de 10 000 € - Siège social : 21 rue Neuve, 77127 Lieusaint – Tél : 01.86.90.40.95 – lieusaint@stephaneplazaimmobilier.com - RCS Melun 847 840 485 – TVA Intercommunautaire : 847 840 485
 Activités : transaction et gestion - Carte professionnelle n°CPI 7702 2019 000 040 171 délivrée par la CCI de Seine et Marne
 Garantie financière transaction : 120 000 € et gestion : 120 000 € chez Galian assurances – 89 rue de la Boétie, 75008 Paris Médiation : Vivons mieux ensemble – 465 avenue de la Libération – 54000 Nancy – www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr – mediation@vivons-mieux-ensemble.fr - Commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier